



Pierre-Yves Ardoy élu directeur à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin !

Les membres du Conseil du Collège SSH se sont réunis mercredi 1^{er} juin, à partir de 9h, pour procéder à l'élection du nouveau directeur du Collège SSH. Il avait été décidé, lors de la réunion précédente, que les candidats seraient auditionnés contradictoirement. Aussi, Jean-Paul Céré, pour la liste « Ambitions collectives », et Pierre-Yves Ardoy, pour la liste « Démocratie, Collégialité et Service Public », se sont présentés successivement, avant de répondre aux questions des membres du Conseil.

Chacun a d'abord exposé son parcours personnel puis les orientations qu'il souhaitait donner à la direction du collège SSH. M. Céré a mis en avant sa volonté d'alléger la charge de travail des personnels administratifs et enseignants-chercheurs, et souhaitait pour mener à bien cette tâche recourir à un chargé de mission pour l'administration interne du collège et sa simplification. Il souhaitait également s'appuyer sur des chargés de mission pour nouer des partenariats locaux et internationaux, ainsi que pour développer l'alternance et les diplômes universitaires. Il a insisté sur ces derniers en mettant en avant les retombées financières offertes par ces formations payantes, et en faisant mine de considérer qu'à partir du moment où elles étaient conçues en « e-learning », elles n'impliquaient pas de travail supplémentaire pour les personnels. La notion de service public d'enseignement supérieur et de recherche n'est pas apparue dans le propos initial de M. Céré, mais seulement à l'occasion des échanges avec les membres du Conseil, qui l'ont interpellé à ce sujet, lui faisant remarquer le caractère strictement comptable de ses propositions, où les formations ne s'appréciaient plus que du point de vue de leur coût, voire pire, de leur rentabilité (promotions des DU, recherche d'auto-financement, etc.). De même, la question de la diversité des disciplines qui composent le collège SSH et de la valorisation de cette diversité n'a guère été abordée, le candidat se contentant de proposer la création de formations interdisciplinaires et n'envisageant pas les difficultés causées par la restructuration, par exemple dans le secteur Lettres et Langues.

Si Pierre-Yves Ardoy a partagé quelques vues avec Jean-Paul Céré, comme, par exemple, la nécessité de maintenir ouvertes les formations à faibles effectifs ou celle de mener une réflexion sur l'attractivité du collège pour les étudiants (actuels et futurs), il s'est en réalité notablement démarqué de la posture du candidat d'« Ambitions collectives » sur des points essentiels. Il souhaite s'appuyer, concernant la question des conditions de travail des personnels administratifs et enseignants-chercheurs, non pas sur des chargés de mission, mais sur l'expertise des personnels eux-mêmes, et en particulier sur celle des BIATSS, dont il a rappelé l'importance. Il a mis en valeur la diversité du collège SSH dans une très belle métaphore musicale, où l'union de nos disciplines serait synonyme d'harmonie, et surtout serait la garante d'un service public d'enseignement supérieur et de recherche digne des milliers d'étudiants qui fréquentent nos murs. Le sérieux et l'engagement de Pierre-Yves Ardoy s'est aussi manifesté dans sa maîtrise des chiffres, puisqu'il a souligné le fait que le collège accueille 45 % des étudiants de l'UPPA tandis qu'il a perdu, depuis la fin des années 2000, 34 postes d'enseignants et enseignants-chercheurs et rendu 5000 heures de cours !

M. Rey, actuel directeur du collège SSH, a rappelé que l'enveloppe de postes était attribuée au collège par la présidence de l'UPPA, et non décidée par le collège, dont la marge de manœuvre s'en trouve fortement réduite puisqu'il ne peut que la répartir en son sein. Conscient de cette difficulté considérable, Pierre-Yves Ardoy entend néanmoins peser autant que possible lorsqu'il s'agira de négocier cette enveloppe, en mettant en avant les besoins criants du collège.

C'est ainsi, en souhaitant mettre véritablement en pratique les valeurs de la liste « Démocratie, Collégialité et Service Public », que Pierre-Yves a été élu dès le premier tour de scrutin à la majorité absolue, soit par 13 voix contre 11 à Jean-Paul Céré. Les marques d'ouverture qu'il a présentées, tout en insistant sur le respect des valeurs qui sont les nôtres, lui permettront de constituer bientôt une équipe de direction qui tâchera d'œuvrer pour le bien-être des personnels et la qualité du service public au collège SSH et à l'UPPA.

Les élu.es « Démocratie, Collégialité et Service Public » du conseil de collège SSH, soutenu.es par le snesup-FSU : Pierre-Yves Ardoy, Bruno Cormery, Corinne Ferrero et Claire Vieilleville.